

DEPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Arrondissement de Torcy

DÉCISION N° 002024_79

Téléphone : 01 64 42 83 00
Courriel : contact@mairie-gretz.fr

OBJET : Contrat de Cession de droit de représentation « le loup en slip » à destination du public de la médiathèque,

Le Maire de la Ville de Gretz-Armainvilliers ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération 02020_06 en date du 17 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 78.2017 en date du 5 décembre 2017 portant autorisation de recours à la télétransmission pour les actes soumis au contrôle de légalité,

Considérant la proposition du contrat d'organisation du spectacle « Le loup en slip » à destination du public de la médiathèque,

Considérant qu'il relève de la compétence de Monsieur le Maire de procéder à la signature de ce contrat.

DÉCIDE :

Article 1 : de conclure avec la société La boîte à Maqfly représenté par son régisseur, monsieur Fabien Ratisseau, dont le siège social est 30, rue de l'Avenir à Clichy (92110), un contrat de cession de droit de représentation pour une représentation du spectacle « le loup en slip » pour le 21 décembre 2024 à destination du public de la médiathèque de Gretz-Armainvilliers.

Article 2 : Le montant total de cette prestation s'élève à 1050 €.

Article 3 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

Envoyé en préfecture le 19/10/2024

Reçu en préfecture le 19/10/2024

Publié le **22 OCT. 2024**

ID : 077-217702158-20241018-002024_79-AU



Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine et Marne
- Monsieur le Trésorier Principal

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 18 octobre 2024



Le Maire,
Jean-Paul GARCIA ROBIN